

DEPARTEMENT  
de Maine-et-Loire  
ARRONDISSEMENT  
d'ANGERS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de  
**MORANNES SUR  
SARTHE -  
DAUMERAY**

**Séance du LUNDI 3 JUILLET 2023**

Le 3 juillet 2023 à 19h00, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 27 juin 2023 – Nombre de membres 29 – Présents 24

**Étaient présents Mesdames et Messieurs :**

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,  
LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,  
ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, DIARD Françoise, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,  
CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, de RICHEMONT Xavier, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric., FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, , MOGUET Françoise, RENAULT Alexandra, THIBAUT Jean-Paul conseillers municipaux.

**Absents ayant donné procuration :** de MIEULLE Roger (pouvoir à MOGUET Françoise), MARTIN Denis (pouvoir à DAVY Jean-Luc), SIMON Emmanuel (pouvoir à LEDERNET Christian)

**Absents excusés :** ALLARD Mickaël,

**Absents :** DUPUIS Virginie,

**Secrétaire de Séance :** RENAULT Alexandra

### **DCM N° 2023 – 049 : PRESENTATION DE PROJETS DE PARCS SOLAIRES PAR LA SOCIETE SOLEIL DU MIDI DEVELOPPEMENT**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Florian COQUEREAU et Monsieur Simon COUSIN représentants de la société SOLEIL DU MIDI DEVELOPPEMENT.

Messieurs COQUEREAU et COUSIN présentent leur société ainsi que plusieurs sites situés sur des terrains appartenant à la commune. Ces sites pourraient accueillir des projets de parcs photovoltaïques (parcs solaires villageois).

Pour la réalisation des études, puis des implantations, un préalable serait nécessaire : la signature d'une promesse de bail. En contrepartie un loyer serait versé à la commune.

Monsieur Xavier DE RICHEMONT et plusieurs autres conseillers municipaux souhaiteraient que les voisins de ces différents sites soient, au préalable, informés de ces potentielles implantations afin qu'ils puissent donner leur accord.

**Monsieur le Maire propose de repousser la prise de décision du Conseil Municipal et de rencontrer au préalable les voisins concernés.**

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte cette proposition.**

La présente délibération sera déposée en préfecture.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Marie CARDOEN

Accusé de réception en préfecture  
049-200064566-20230703-DCM2023-049-DE  
Date de télétransmission : 20/07/2023  
Date de réception préfecture : 20/07/2023